

p. 4
CONSEIL MUNICIPAL

p. 7 VIE MUNICIPALE p. 16 Dossier spécial

p. 20 C'EST NOUVEAU!

p. 21 VIE ASSOCIATIVE

p. 28

INFOS DIVERSES

p. 29 AGENDA

o. 30

p. 32

numéros utiles

#### **ÉDITO DE MARS 2019**

Georges Leclève, maire de Chaumes-en-Retz

Une réponse collective...

Depuis plusieurs semaines, un mouvement s'est organisé et manifeste sur la voie publique.

À travers les cahiers installés dans les trois accueils communaux, diverses observations et demandes individuelles ont été notées.

Lors des réunions organisées les 9, 16 février et 2 mars, plusieurs habitants ont exprimé des revendications, somme toute légitimes, démontrant le besoin d'expression des citoyens, le besoin de considération, l'envie de lien social.

L'ensemble de ces éléments rejoindra le répertoire national du grand débat.

Ces expressions diverses encouragent les élus à organiser davantage de concertation avec les habitants. J'y suis très sensible. Au niveau de notre commune, il convient d'organiser cette participation citoyenne de façon plus volontaire.

Le malaise actuel est révélateur de souffrance, de mal-être de certains de nos compatriotes. L'exaspération, face aux dérives de notre système démocratique, révèle le besoin d'assainir sa pratique.



Mais avant de tout remettre en cause, nous vivons dans un pays démocratique où chacun peut exprimer son désaccord par son vote, et peut être candidat à chaque fonction élective de notre démocratie.

Nous vivons dans un pays, certes imparfait, mais où beaucoup voudraient vivre. Notre protection sociale, très enviée, amortit les inégalités. De plus, chacun doit mesurer que la marge de manœuvre est bien faible avec notre endettement national si considérable et qui continue de progresser.

On peut éprouver de la colère, on peut s'indigner..., mais à un moment, il faut faire émerger des perspectives, rechercher des solutions collectives, bref « agir ensemble ».

Ce bulletin, conforté dans son mode actuel par vos réponses au sondage, est un élément fort d'information. Qu'il soit un instrument de connaissance mais aussi un lien avec tous les Calmétiens. Ce sera avec plaisir que nous prendrons en compte vos réactions.

Je vous souhaite bonne lecture.

Georges Leclève, maire



## **SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2018**

### PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ -**MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ** D'AGGLOMÉRATION

Les commissions de travail ont donc porté leur réflexion, ces derniers mois, sur l'harmonisation des compétences afin de déterminer le scénario le plus pertinent, thématique par thématique : prise de compétence sur l'ensemble du territoire ou rétrocession aux communes.

Au regard du travail effectué, il est proposé d'acter une harmonisation des compétences facultatives sur l'ensemble du territoire communautaire, excepté pour la compétence facultative « propreté : balavage des caniveaux réalisé dans le cadre d'une mutualisation de moyens » exercée sur le secteur de la communauté de communes (CC) Cœur Pays de Retz et qui serait restituée aux communes.

Aussi, les trois principales modifications des statuts liées aux harmonisations des compétences facultatives portent-elles sur la compétence randonnées, la défense extérieure contre l'incendie, les gendarmeries.

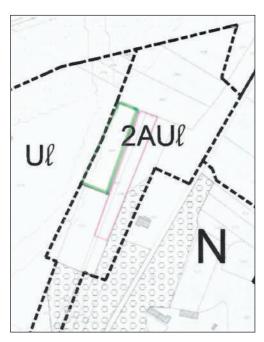
Le conseil municipal approuve les statuts modifiés de la communauté d'agglomération; charge le maire de notifier cette décision au président de l'EPCI.

### **ÉCHANGE DE PARCELLES DANS** LE SECTEUR DU COMPLEXE **SPORTIF DES CHAUMES**

Afin de positionner correctement la future salle de raquettes dans le complexe sportif des Chaumes, il conviendrait d'échanger la parcelle cadastrée section L nº 194 de 3300 m<sup>2</sup>, appartenant aux consorts CLAVIER/FORGET, contre superficie équivalente prise sur les

parcelles communales cadastrées Ces section L nos 188 et 189.

Le conseil municipal décide de procéder à l'échange susmentionné, autorise le maire à signer les actes à intervenir, dit que tous les frais afférents à cette mutation seront pris en charge par la commune.



### **DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU PARKING SIS SUR LA PARCELLE COMMUNALE** CADASTRÉE SECTION F Nº 1154 (SECTEUR DE CHÉMÉRÉ)

L'opération de requalification du centre bourg de Chéméré va profondément modifier les espaces contigus à la rue de Saint-Hilaire.

Dans ce cadre, il conviendrait d'utiliser, notamment pour la construction de bâtiments, la parcelle cadastrée section F nº 1154, qui sert actuellement de parking.



stationnements seront lardu gement compensés au sein d'aménagement programme du secteur.

Le conseil municipal décide de désaffecter et de déclasser la parcelle cadastrée section F nº 1154, de 227 m<sup>2</sup>.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame GARDELLE décrit le projet alimentaire territorial (PAT) pour lequel le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Retz a candidaté suite à un appel à projet régional :

- étudier le système alimentaire local:
- structurer l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux et de qualité;
- mobiliser les producteurs du Pays de Retz sur les débouchés locaux;
- lutter contre le gaspillage alimentaire; valoriser les productions et les producteurs du Pays de Retz auprès des consommateurs;
- organiser un programme « Alimentation pour tous ».

Madame FOUQUET signifie que la mission vélo du département a présenté l'étude et l'analyse comparative des tracés à l'ensemble des communes et intercommunalités concernées par le projet de liaison cyclable entre Sainte-Pazanne et Paimbœuf. Le conseil municipal retient le tracé empruntant la voie ferrée inutilisée et demande à SNCF réseau de procéder au nettoyage de celle-ci.

M. LECLEVE indique qu'un contact sera pris avec S'coolbus, afin d'envisager la continuité de cette action « vélo » sur la commune.

Suite à la décision du Conseil départemental de construire un collège sur la commune, un groupe de travail, voire un comité consultatif, devront être institués.

## SÉANCE **DU 22 JANVIER 2019**

### PARC ÉOLIEN VALOREM -PROCÉDURE DE DÉCLARATION **DE PROJET IMPLIQUANT** UNE MISE EN COMPATIBILITÉ **DU PLAN LOCAL D'URBANISME** (PLU) DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHÉMÉRÉ

La société VALOREM qui porte le projet éolien sur la commune de Chaumes-en-Retz a précisé que le règlement en l'état du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Chéméré ne permettait pas la réalisation de ce projet. En effet, celui-ci prévoit le surplomb d'une légère partie de zone naturelle (N) par des pales d'éoliennes, alors que l'article 1 du règlement de ladite zone N interdit la mise en place d'éoliennes (de plus de 12 mètres de hauteur).

Pour éviter le recours à une révision globale du PLU, les dispositions du PLU de la commune déléquée peuvent faire l'objet « d'une mise en compatibilité avec une opération d'utilité publique ou d'intérêt général » (art. L. 153-4 du Code de l'urbanisme), dès lors que l'opération envisagée fait l'objet d'une déclaration de projet ayant pour objectif de faire reconnaître l'intérêt général du projet.

Compte tenu de l'intérêt général que représente le projet éolien, la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme apparaît donc adaptée pour reclasser une partie de la zone naturelle qui serait concernée par le surplomb de pales éoliennes, dans un zonage accompagné d'un règlement permettant ce surplomb par les pales.

Le conseil municipal, par 38 voix pour, 1 contre et 5 abstentions, décide d'autoriser le maire à engager la procédure susmentionnée.

### **REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG DE CHÉMÉRÉ –** CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC ESPACE **DOMICILE**

Le maire rappelle que la commune procédera à la revitalisation du centre bourg de Chéméré, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien aux commerces de proximité dans les centres-villes/bourgs (création de cellules commerciales en rez-de-chaussée et de nouveaux logements à l'étage, aménagement de continuités piétonnes sécurisées et confortables aux abords des commerces, aménagement de places de stationnement en enrobé).

Ce programme sera réalisé en 2019 et 2020.

**Après** délibération, conseil municipal décide de confier la co-maîtrise d'ouvrage à Espace Domicile qui а transmis offre pour réaliser une opération immobilière locative sociale et de locaux professionnels.

### **ACHAT DE LA PARCELLE** CADASTRÉE SECTION AD Nº 394 (HACHET) - SECTEUR D'ARTHON

Dans le cadre du plan local d'urbanisme (PLU) du secteur d'Arthon, une opération d'aménagement programmé (OAP 4 - centre bourg près de l'église Saint-Martin) a été décidée. Il s'avère que les consorts HACHET sont vendeurs de la parcelle cadastrée section AD nº 394 de 1533 m², sise au milieu de cette zone (14 rue de Pornic).

conseil municipal d'acquérir les parcelles susmentionnées, au prix de 190000,00 € nets vendeur.



### ADHÉSION À UN GROUPEMENT **DE COMMANDE** POUR L'OPTIMISATION **DES RESSOURCES INFORMATIOUES**

Les Communes de Pornic, Chaumesen-Retz, La Plaine-sur-Mer, Préfailles, Vue et la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz ont pour projet d'engager une étude sur l'optimisation des ressources informatiques établie sur la base d'un audit des moyens, en vue de la numérisation des services publics.

Le conseil municipal approuve la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation d'une mission d'optimisation des ressources informatiques, autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes, autorise le maire à signer la convention de groupement, autorise le coordonnateur, la ville de Pornic, à procéder à l'ensemble des consultations nécessaires à la réalisation de cette opération selon les dispositions relatives aux marchés publics, autorise le maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à la passation, à l'exécution et au règlement de ces marchés.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame BARREAU fait état d'une pétition émanant d'exploitants visant à renforcer les battues de sangliers. Les sociétés de chasse ont beaucoup de difficultés à limiter ces animaux et, de fait, les dégâts qu'ils causent.

Madame PONEAU demande où en est le nettoyage d'une déchèterie sauvage existant rue du Four à Chaux. Les intéressés ont été mis en demeure, les choses avancent et des contrôles seront effectués.

## **Prochains conseils** municipaux

- 2 avril 2019 (20 h 30)
- 21 mai 2019 (20 h 30)

## JOURNAL DES PETITS CONSEILLERS

### **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LE 15 DÉCEMBRE 2018**

Suite aux élections du conseil municipal des enfants (CME) du 11 décembre dernier, 18 enfants sur les 47 candidats ont été élus. L'installation du CME s'est tenue le 15 décembre 2018 à la salle de l'Aqueduc en présence des maires et des élus en charge de la commission affaires scolaires.

Lors de cette assemblée chaque enfant a présenté son projet.









### **CÉRÉMONIE DES VŒUX**

Les jeunes élus ont tenu leur rôle à merveille, lors de la cérémonie des vœux du 12 janvier dernier.

Ils ont accueilli la population en formant une haie d'honneur. Apolline et Gabriel ont commencé la cérémonie des vœux accompagnés de Karine FOUQUET, adjointe à la communication et conseillère départementale. Clémentine et Mathys ont posé des questions à Joseph LAIGRE, maire de la commune déléguée d'Arthon en Retz, et ils ont présenté le nouveau CME. Perrine et Emy ont questionné Georges LECLÈVE, maire de Chaumes-en-Retz. Clarence et Zhélie ont eu le privilège de dialoguer respectivement avec Jean-Michel BRARD, président de la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz et Philippe GROSVALET, président du conseil départemental. Enfin, Ewen a pu présenter la remise des médailles.

Bravo à cette nouvelle équipe qui a su dynamiser cette belle cérémonie!

#### PREMIÈRE COMMISSION DE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2018-2020

Le 26 janvier 2019 s'est déroulée la première commission de travail. La charte du CME a été relue et approuvée par tous les jeunes élus.

Les enfants ont de nouveau présenté leur projet à tour de rôle. Démocratiquement, ils ont choisi pour l'année 2019 de travailler sur les thèmes suivants :

- l'environnement avec la participation à la matinée éco-citoyenne (ramassage de déchets) le samedi 18 mai 2019, visite de l'écocentre à Sainte-Anne sur la commune, et le jardin partagé;
- la reconduction de la rando-vélo qui se tiendra cette année le 1<sup>er</sup> juin;
- la participation au repas des anciens le 5 octobre 2019;
- la mise en place d'ateliers culinaires lors de la semaine du goût;
- la création d'une fête pour les enfants lors d'Halloween.

Tous ces projets devront être validés par Monsieur le Maire, lors de la séance plénière du 27 avril 2019.

Pour 2020, les jeunes élus souhaiteraient travailler sur un projet autour du cinéma, faire un concours de dessins pour préserver nos parcs, reconduire la rando-vélo et mettre en place des jeux avec les aînés de la maison de retraite.

État civil – social VIE MUNICIPALE



(A): Arthon (C): Chéméré (LS): La Sicaudais

### **ÉTAT CIVIL**

Naissances : 21/11/2018 : PERES Lina, 26/11/2018 : JOSODOLA Mia, 08/12/2018 CRESPIN Nolwenn, 07/01/2019: PENARANDA ROCHEFORT Esteban, 08/01/2019 LABBÉ Lou, 13/01/2019 : CLÉMENT SAPEI Nora, 14/01/2019 : CORNU Liya, 14/01/2019 GALLAIS Kenji, 17/01/2019: LE GOFF Benjamin, 03/02/2019: BODENNEC Lilou.

Mariage: 15/12/2018: CARON Eugène et HADDOU Mama.

Décès : 22/11/2018 : RIOU Yannick (C), 03/12/2018 : GUIMARD Jean-Julien (C), 17/12/2018 : BRIAND LOIRAT Andrée (C), 19/12/2018 : THOMAS Robert (A), 20/12/2018: BAROTIN Daniel (C), 23/12/2018: MICHAUD Christian (A), 26/12/2018 CHAUVET Jean-Pierre (A), **03/01/2019** : JOUSSE BERNEJO Yolande (C), **07/01/2019** LAMY DOUSSET Monique (A), 27/01/2019: FONTAINE LANGEVIN Josianne (C), **31/01/2019**: MONIER Georgette (A).

### **BILAN SOCIAL ANNÉE 2018**

### Aides versées en 2018

### Aides sociales financières ou d'urgence

- 33 dossiers de demande d'aide sociale de foyers calmétiens en difficulté ont été étudiés par les membres du Centre communal d'action sociale (CCAS). Seul 1 dossier a été refusé, les 32 autres ont recu une suite favorable;
- 2 dossiers de secours financier (recouvrement ponctuel de créances);
- 14 bons alimentaires;
- 6 bons essence.

### Bourse au permis de conduire et BSR

- 1 aide a été versée en 2018 d'un montant de 700 €;
- 2 nouveaux dossiers ont été déposés en 2018, ils ont été validés et sont en cours.

M. LEFAUCHEUX, gérant de l'auto-école « Route Bleue », secteur Arthon, participe à présent, au même titre que l'école de conduite de Chaumes-en-Retz, à l'opération « Bourse au permis de conduire ».

### Participation de la commune au FSL

Les membres du CCAS ont souhaité renouveler leur participation au fonds de solidarité logement (FSL) à hauteur de 980 €. Le FSL contribue à aider les foyers les plus fragiles pour le maintien à domicile ou des aides sur l'accès aux énergies et à l'eau.

### Total des aides versées en 2018 = 5709,32 €.

#### Infos sociales diverses

### Repas et colis des aînés

154 personnes ont participé au repas qui a eu lieu le 6 octobre 2018. Les 286 qui n'ont pu être présentes ont reçu un colis de Noël distribué par les conseillers municipaux et les membres du CCAS.

Pour la première année, les résidents de l'EHPAD Saint-Joseph ont été invités. Cinq d'entre eux ont pu profiter du repas et de l'animation. Tous les autres résidents ont recu lors des vœux le samedi 26 janvier à l'EHPAD une amaryllis ou une orchidée.



### Membres du CCAS

Suite à la démission de Madame Annie BARDOUL, Madame Véronique VOYAU a été nommée à sa place et a rejoint les membres du CCAS. Elle représente la même instance que M<sup>me</sup> BARDOUL, à savoir le handicap.

### <u>Logement d'urgen</u>ce

Cette année 5 foyers calmétiens ont bénéficié d'un de nos 2 logements d'urgence.

### Domiciliation au CCAS

1 demande de domiciliation et 1 renouvellement ont été faits en 2018.

### Restos du Coeur

L'association « Les Restos du Cœur », située à la Bernerie-en-Retz, a pu aider 7 foyers calmétiens.

VIE MUNICIPALE Travaux

#### **UN NOUVEL ABRIBUS PLACE DU VINTCAT**

Enfin! Après plus d'un mois d'attente, la place du Vintcat a retrouvé un nouvel abribus! L'ancien abribus, en très mauvais état, n'était plus entretenu par l'entreprise Clear Channel. Il avait été démonté par cette même entreprise, en tout début d'année, sans que la municipalité ne soit avertie et avant que nous ayons finalisé la commande d'un nouvel abribus auprès d'une autre entreprise. Nous avons dû attendre les vacances scolaires d'hiver pour avoir les 15 jours consécutifs nécessaires à la préparation et au coulage de la dalle. Nous remercions les services du département de Loire-Atlantique et l'entreprise Decaux qui nous ont permis de repositionner un nouvel abribus en respectant un délai très contraint, afin de garantir un confort à tous les collégiens utilisant cet arrêt de car.



#### TRAVAUX EGLISE SAINT MARTIN

À l'église Saint-Martin, les travaux se poursuivent mais il n'y a pas que la partie visible qui en bénéficie! Cela s'agite beaucoup sous la

toiture, les charpentiers (entreprise Cruard) sont chargés de remplacer toutes les poutres ayant subi les outrages du temps. Ce travail nécessite une vraie prouesse technique confiée à des spécialistes. Une passerelle technique traversant toute la voûte a été mise



en place par cette même entreprise. La réglementation est formelle : il est interdit de marcher directement sur les voûtes pour accéder à un poste de travail (risque d'ébranler les voûtes en pierres entraînant l'ensemble).

### **DE NOUVEAUX BANCS**

Pour mieux profiter de belles balades à travers nos sentiers, quelques bancs ont été installés. Ils permettent ainsi aux personnes, dont la mobilité n'est plus ce qu'elle était, de pouvoir se reposer et respirer un peu, le temps de savourer la nature. Cette demande a été finalisée avec le concours du Conseil des Sages. L'installation de ce nouveau « mobilier » a été assurée par nos agents communaux et d'autres bancs seront mis en place dans les mois à venir.



### **THÉÂTRE**



Souhaitées depuis plusieurs années, les loges du théâtre sont désormais mieux adaptées à leur utilisation. La société JXL a refait les plafonds et l'entreprise Louérat a amélioré le réseau électrique. Le réaménagement et les finitions faits, les comédiens pourront profiter de ce cadre avenant. Les travaux de réhabilitation du bar, l'installation d'un WC aux normes PMR et d'une kitchenette sont également assurés par les services techniques. Ces nouveaux aménagements devraient être appréciés des spectateurs des prochaines représentations.

### Terrain synthétique 5 X 5

Depuis le 4 février, la société Camma Sports s'est activée pour construire ce nouvel équipement sportif au stade de la Pacauderie. Afin de mieux répondre aux interrogations de la dangerosité des billes de caoutchouc, la commune a choisi un procédé qui inerte ces billes par enrobement. La Fédération française de football s'est engagée à financer à hauteur de 50 % la dépense qui s'élève à environ 60 000 €. Nous souhaitons aux utilisateurs d'apprécier ce nouveau terrain, particulièrement les soirées de pluie.



### Place des Caillebottes



Enfin... La place des Caillebottes a été rénovée. Avec un revêtement neuf et un marquage au sol (à venir) adapté pour une meilleure utilisation de parkings, mais aussi une mise en conformité de la voie dédiée aux voitures, nous répondons mieux aux diverses problématiques du secteur. Respectons bien les marquages et les emplacements pour que chacun circule mieux.

### Sécurisation des villages

Les travaux de sécurisation vont commencer. C'est l'entreprise Brehard qui va réaliser les divers aménagements afin de mieux sécuriser les villages. C'est une somme de 200 000 € qui y sera consacrée. Nous espérons qu'avec ces divers aménagements, les automobilistes prendront conscience de la dangerosité qu'ils créent lors du non-respect des limites de vitesse.

### Zone 30, zone 50

Depuis janvier, des marquages au sol et des pancartes vous rappellent que le secteur des rues des Acacias, des Écoliers, du Four à Chaux, du chemin des Vignes est limité à 30 km/h. Attention de bien respecter la priorité à droite devenue maintenant la règle dans ce secteur. L'avenue Arthus-

Princé sera limitée à 50 km/h. Des obstacles provisoires rappelleront aux automobilistes mais aussi motocyclistes aux de bien respecter la vitesse. Trop d'habitants se plaignent de la vitesse excessive.



### **WC** automatiques

Les services techniques ont réalisé 2 plates-formes pour la pose de WC automatiques, un sur le secteur de la salle des sports du complexe des Chaumes et l'autre sur le secteur du bourg de La Sicaudais.

VIE MUNICIPALE

### **EXPOSITION « SAUVAGES DES RUES »** À LA SICAUDAIS

Depuis plusieurs années, notre service espace vert n'utilise plus de produits phytosanitaires sur notre commune. La mission des agents municipaux a changé, visant à maîtriser la flore spontanée et non l'éradiquer systématiquement.

Petit à petit, la flore sauvage va réapparaître entre les fissures du bitume, sur les bordures des trottoirs, au pied des murets. À nous d'ouvrir les yeux pour mieux la connaître et l'accepter. Aujourd'hui, ces plantes sauvages nous suggèrent tolérance, curiosité et parfois émerveillement.

Cette exposition est composée de 19 posters installés dans les

rues, qui illustrent, avec une photo et une citation, une herbe spontanée pouvant être rencontrée en ville. En complément de cette exposition, 3 outils sont mis à disposition en mairie :

- dépliant déambulation : il s'agit d'un petit questionnaire invitant à faire une promenade dans les rues, d'un poster à l'autre, mis à la disposition des habitants (à retirer à l'accueil des mairies). Il comprend un plan de la commune indiquant l'emplacement des posters et une question se rapportant à chacun d'entre eux;



**Déambulation** du 19 avril au 12 mai. Inauguration à La Sicaudais le 19 avril à 18h.

- questionnaire à l'intention des enfants : un questionnaire a été conçu pour les enfants sur le même thème, sous forme d'un questionnaire à choix multiples, accompaané de réponses détaillées :
- une plaquette « Sauvages des rues » : il s'agit d'une plaquette invitant à réfléchir sur les notions de « beau » et de « propre », et qui présente également les propriétés de quelques plantes.

En suivant cette exposition, nous vous invitons à déambuler dans les rues du centre bourg et à redécouvrir sur notre espace public cette flore sauvage, belle et utile.

### CONCOURS PHOTOS À CHAUMES-EN-RETZ SUR LA VÉGÉTATION SPONTANÉE

La commune organise un concours photo ouvert à tous les Calmétiennes et Calmétiens. Visant tous les publics, la municipalité encourage le plus grand nombre à y participer. En devenant chasseurs d'images, vous découvrirez que les plantes sauvages de nos rues rivalisent d'ingéniosité pour s'épanouir et embellir notre quotidien. Il vous appartiendra, dans le cadre du retour de la végétation spontanée au cœur des villages, de proposer des clichés qui mettent en avant la place de ces plantes dans l'espace urbain et la façon dont vous les percevez dans votre cadre de vie. Ces photos seront exposées lors de l'inaugura-



tion de l'exposition « Sauvages des rues » et ensuite dans les bibliothèques. Merci de préciser vos coordonnées et le lieu de prise de vue.

Le règlement et les modalités d'inscription se feront l'accueil des mairies ou sur le site mairie@chaumesenretz.fr. Une récompense sera offerte à chaque participant. Clichés à déposer avant le 5 avril 2019.

VIE MUNICIPALE Environnement

### LA VOICI, LA VOILÀ! LA JOURNÉE ÉCO-CITOYENNETÉ À CHAUMES-EN-RETZ. **SAMEDI 18 MAI 2019**

Le principe de la journée citoyenne : chaque année, durant une journée, ou une demi-journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets (chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation du patrimoine, contribution aux projets associatifs...). Cette démarche s'adresse à tous les habitants. toutes générations confondues. Venez nous rejoindre en famille pour passer un moment citoyen dans la bonne humeur.

L'environnement est à l'honneur de cette matinée avec deux chantiers :

- collecte des déchets sur le site des carrières (secteur Arthon). Parce qu'une ville propre est une ville agréable pour tous;
- préparation et installation de l'espace « du jardin partagé » à l'entrée du parc de loisirs (secteur Chéméré). Se retrouver au cœur du bourg pour jardiner à tout âge.

En fonction des inscriptions, d'autres travaux pourront être envisagés.

RDV à 8 h 30 autour d'un café. Début des chantiers à 9 heures.

Pensez à vous munir de gants, de bottes, et d'un vêtement en fonction de la météo.

Inscription souhaitée, mais non obligatoire à l'adresse mail suivante : mairie@chaumesenretz.fr.

> Anne Crom, adjointe à l'environnement Marie-Laure David, adjointe à l'action sociale



#### **VOTRE JARDIN PASSE AU VERT**

Un jardin bio haut en couleur pour un printemps sans pesticide. Le printemps est l'occasion de prendre soin de son jardin, mais pas de n'importe quelle manière...

Adoptons dès aujourd'hui quelques gestes simples, économiques, et pratiques.

Des outils indispensables pour maintenir son jardin en bon état : binette, sarcloir, grelinette, fourche, bêche, brouette, serfouette, semoir, plantoir, sécateur... Les bons outils font les bons ouvriers. Alors on vérifie son matériel, on aiguise, on nettoie, on répare...

De bonnes pratiques : la rotation des cultures pour ne pas épuiser votre terre, le compostage pour un engrais maison, le broyage pour faire un paillage qui conserve l'humidité et préserve des mauvaises herbes.

### LE COMPOSTAGE : PLUS QU'UN ÉCO-GESTE, **UN RETOUR AUX SOURCES**

La communauté d'agglomération incite les foyers de son territoire à composter les déchets fermentescibles et aide à l'achat d'un composteur plafonnée à 20 euros (ou la valeur d'achat si elle est inférieure). Une demande par foyer non renouvelable avant sept ans sur présentation de justificatifs (facture, justificatif de domicile).

Le compostage à domicile, c'est bon pour l'environnement et cela peut réduire le volume de vos déchets de 25 %.

Service environnement: 02 51 74 28 10, environnement@pornicagglo.fr.



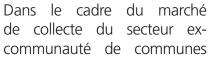
VIE MUNICIPALE Environnement

### **INFORMATION COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (SECTEUR DE CHÉMÉRÉ)**



Depuis le lundi 11 février 2019, la société COVED, en charge de la collecte des ordures ménagères, a changé ses camions de collecte sur les communes de l'ex-communauté de communes Cœur Pays de Retz. Désormais, les véhicules utilisés pour la collecte des bacs à couvercles jaunes et verts seront des bennes à ordures ménagères mono-compartimentées : il y aura par conséquent un camion pour collecter les ordures ménagères non recyclables (bacs à couvercles verts) et un camion pour collecter les emballages recyclables (bacs à couvercles jaunes). Cela signifie que 2 camions tourneront chaque jour sur chaque secteur pour collecter ces bacs (auparavant, un seul camion équipé des deux compartiments séparés collectait les deux bacs en même temps). Cela risque d'avoir quelques incidences sur les temps de collecte (tournées moins longues, passage des véhicules de collecte avant ou après les horaires « habituels » de passage) et sur les habitudes des usagers (les bacs ne sont plus collectés ensemble donc les usagers peuvent penser qu'un de leurs bacs a été oublié). Pensez à bien les sortir la veille au soir de vos jours de collecte, puis à les ranger. Il n'y a aucun changement dans les jours de collecte. Si nécessaire, contactez le service Environnement au 02 51 74 28 10.

### COLLECTE **DES ENCOMBRANTS 2019 – SECTEUR ARTHON EN RETZ**





de Pornic, il est prévu une seule collecte des encombrants par an sur inscription. Cette collecte est destinée uniquement aux communes du secteur ex-CCP et donc uniquement aux administrés du secteur d'Arthon.

La collecte annuelle des encombrants ménagers en porte-à-porte aura lieu courant avril 2019. Cette collecte se fait sur inscription avant le 31 mars 2019 auprès du service Environnement de la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz au 02 51 74 28 10 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Sont considérés comme encombrants ménagers : le mobilier en général (fauteuils, canapés, sommiers, bureaux...), les déchets d'équipements électriques et électroniques (télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières...), certains objets divers (vélos...), etc. Seuls les usagers inscrits bénéficient d'un ramassage.

En dehors de cette collecte spécifique, pour évacuer leurs encombrants, les usagers et notamment les administrés du secteur de Chéméré peuvent se diriger soit vers les déchèteries présentes sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz, ou vers les ressourceries/recycleries comme l'Atelier du Retz Emploi.

### LA ROUTE N'EST PAS UNE POUBELLE

La municipalité souhaite sensibiliser les usagers de la route à la nécessité de garder les routes et fossés propres. La grande majorité de ces déchets sont des ordures ménagères, mais on constate aussi le dépôt d'objets insolites (matelas, électroménager...).

La municipalité appelle donc les usagers à faire preuve de civilité et rappelle que les déchets ménagers doivent être jetés dans les poubelles. Les objets volumineux quant à eux n'ont pas leur place dans la nature mais dans une déchèterie.



### **FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT**

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, la municipalité organise plusieurs sessions de formations aux gestes qui sauvent à destination des Calmétien·ne·s.

La première session (PSC1) proposée le 23 mars 2019 à la salle du Plan d'eau de La Sicaudais est co-organisée avec Soin Santé et l'UDSP44 (Union départementale des sapeurs-pompiers de Loire-Atlantique) et sponsorisée par AXA. Nous ne sommes malheureusement plus en mesure de prendre des inscriptions (formation déjà complète).



Deux sessions encadrées par des pompiers du SDIS 44 seront organisées le 8 juin de 15 h à 17 h et le 7 septembre de 14h à 16h. Les participants seront sensibilisés aux « gestes qui sauvent » : assurer la sécurité, transmettre les informations nécessaires à l'intervention du service de secours d'urgence; réagir face à une hémorragie externe, installer la victime dans une position d'attente adaptée; réagir face à une victime en arrêt cardiaque.

Pour vous inscrire à l'une de ces deux sessions, merci de vous faire connaître et de vous inscrire aux accueils des mairies.

### **SAUVLIFE, L'APPLI QUI SAUVE DES VIES!**

Le constat est sans appel, en France, chaque année, 50 000 personnes décèdent suite à un arrêt cardiaque.

organisés Les secours moyenne mettent



13 minutes pour arriver, l'objectif de l'association SauvLife est de réduire ce délai en faisant intervenir des « citoyens sauveteurs ».

Déjà associée aux Samu de 30 départements (dont la Loire-Atlantique), elle met à contribution des citoyens, formés ou non aux gestes qui sauvent, volontaires pour prendre en charge une personne en arrêt cardiague en attendant les secours. L'appli indique entre autres le défibrillateur le plus proche (notre commune est bien équipée avec sept appareils) et le·la volontaire est quidé·e pendant son intervention par le Samu.

Ayant reçu le trophée Coup de cœur au salon de l'innovation de Las Vegas en janvier 2019, et le soutien de 300 personnes lors d'une campagne de financement participatif, l'application a déjà contribué à préserver de nombreuses vies : une quinzaine de personnes ont été sauvées grâce à l'intervention de ces volontaires qui ont réalisé les bons gestes avant l'arrivée des secours!

Si vous souhaitez vous investir dans cette action citoyenne, rendez-vous sur : https://sauvlife.fr/, ou téléchargez directement l'appli.

### **DON DU SANG**

Voici les prochaines dates de collectes (16 h 30-19 h 30) :

- jeudi 9 mai (Chaumes-en-Retz, salle Ellipse);
- lundi 22 juillet (Sainte-Pazanne, salle de l'escale);
- lundi 16 septembre (Chaumes-en-Retz, salle Ellipse);
- lundi 18 novembre (Sainte-Pazanne, salle de l'Escale)

### L'ATELIER REMUE-MÉNINGES

Depuis janvier, un atelier est proposé gratuitement une fois par mois à la Maison du Pays'Âges par Mathieu, qui vous donne rendez-vous pour faire travailler vos neurones!

Originaire de Côte d'Ivoire et résident de la commune, c'est pour lui naturel d'être bénévole... Naturel de donner de son temps pour remercier la France qui l'a accueilli et soigné quand il était malade.

Dans la bonne humeur, sans se prendre au sérieux, mais avec beaucoup d'habileté, Mathieu vous fera passer un bon après-midi en faisant appel à votre mémoire.

Les mots sont au cœur de la séance, on s'amuse avec des rébus, des anagrammes, des intrus dans des listes de mots, des doubles sens, des expressions, bref tout ce qui permet de faire appel à ses méninges.

Prochaines dates: 17 avril, 22 mai, 26 juin.

Transport et covoiturage possibles.

Réservation: 07 67 34 47 38 – maisondupaysages@ free.fr.



### SOS PASSIONNÉ·E D'HISTOIRE

Vous êtes passionnée d'histoire, curieux-se de connaître le passé de notre commune, soucieux-se de transmettre et d'enrichir les connaissances sur Chaumes-en-Retz et de ses communes historiques (fiche wikipedia de La Sicaudais, travail collaboratif sur le chemin de la mémoire...), venez vous faire connaître aux accueils des mairies...

### **GUIDE PRATIQUE DE CHAUMES-EN-RETZ**

Les exemplaires de l'édition 2017 du guide d'accueil de Chaumes-en-Retz sont presque épuisés (mais le guide reste toujours consultable sur le site chaumesenretz.fr). La commission Communication/Culture travaille actuellement à la mise à jour de ce support d'informations communales (édition bisannuelle), support qui sera prêt et distribué aux nouveaux Calmétiens le 7 septembre prochain (voir encadré ci-dessous).

Nouveaux arrivants, une matinée « découverte de la commune » est organisée à votre attention le **7 septembre 2019**. Si vous ne recevez pas d'invitation avant le 1<sup>er</sup> août, venez vous faire connaître en mairie!

### **RÉSIDENCE SAINT-JOSEPH**

Un médecin coordonnateur est de la plus haute imporpour tance une maison de retraite. C'est une obligation juridique et sa mission est de contribuer à la



qualité de la prise en soins des résidents. C'est pourquoi la résidence a signé récemment une convention avec l'association Soins Santé afin de remplacer le docteur Perrin, qui fait valoir ses droits à la retraite. Soins Santé met à notre disposition le docteur José Fleurence qui partagera ainsi son activité de médecin entre le cabinet médical de Vue et la résidence Saint-Joseph, à raison d'un jour par semaine pour élaborer et suivre le projet de soin de l'établissement. Ce partenariat répond en outre à la volonté d'ouverture et de coopération de l'association Saint-Joseph avec les services d'aide à domicile, la médecine de ville et l'hôpital intercommunal du Pays de Retz, dans le but d'apporter un meilleur service aux personnes âgées de la commune.

Contact: Pierre MARTIN au 02 40 21 30 15 ou par mail: pierre.martin@residence-st-joseph.fr.

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL DES SAGES

L'assemblée générale du conseil des sages a eu lieu le samedi 2 février 2019. Ce fut l'occasion pour Michel LE GUYADER de dresser un bilan de l'année écoulée. L'événement le plus important aura certainement été la participation à l'organisation du centenaire du 11 novembre 1918, objectif réussi si on se réfère à la satisfaction exprimée par les visiteurs. Monsieur le Maire, dans sa réponse, a fait savoir qu'il considérait que les « sages » avaient eu un fonctionnement qui correspondait tout à fait à ce qu'on attendait d'eux. Il est ensuite revenu sur la mission que le conseil municipal leur confiait pour 2019, à savoir une réflexion approfondie et des propositions sur la solidarité et les sujets qui peuvent créer des accidents de la vie sociale : difficultés financières, solitude, problèmes de santé, etc. La réunion s'est terminée par un échange à bâtons rompus entre le conseil des sages et les conseillers municipaux présents à la satisfaction de tous.



### LIVRE PARTIS POUR LA PATRIE

Suite à plusieurs demandes, nous serions en mesure de rééditer 200 exemplaires du livre Partis pour *la patrie*, sachant que la vente serait de 35,95 € l'unité. Si vous êtes intéressé·e, vous pouvez réserver avant le 15 avril 2019 au 02 40 21 30 11 ou adresser un courriel à : mairie@chaumesenretz.fr. Sans un minimum de commandes, nous ne serons pas mesure d'assurer cette réédition. Merci de votre compréhension.





### FÊTE DU PARC DE CHAUMES-EN-RETZ, 22° ÉDITION, LE 8 JUIN 2019

Comme chaque année, associations calmétiennes vous proposent d'assister à leur traditionnelle fête du parc. Depuis plus de 20 ans maintenant, les bénévoles mettent leur énergie à votre service afin de vous offrir un moment de détente et

de convivialité, tout ceci dans un cadre de verdure magnifique, le parc de loisirs de Chéméré. Animations diverses et champêtres pour petits et grands, petite restauration sur place, dîner-spectacle animé par l'excellent orchestre Oasis, feu d'artifice, voici, en quelques mots, ce qui vous sera proposé lors de cette manifestation. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la mairie de Chaumes-en-Retz ou bien sur la page Facebook de l'association organisatrice Chem'loisirs. Rendez-vous le samedi 8 juin 2019 pour fêter ensemble le retour des beaux jours!

### 2º ÉDITION DE LA SEMAINE « TOUS À VÉLO »

Du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2019, participez à la semaine « Tous à vélo ». De nombreuses animations vous seront proposées, parmi lesquelles :

- passage de la course cycliste du Tour de Loire-Atlantique le 1er juin 2019;
- rando vélo proposée par le conseil municipal des enfants le 1<sup>er</sup> juin 2019;
- challenge des kilomètres parcourus : n'oubliez pas de « déclarer » en mairie ou sur la page Facebook tous vos km vélos réalisés lors de cette semaine (record 2018 à battre = 4256 km)...

Le programme complet de cette semaine sous le signe de la bicyclette est en cours de finalisation lors du bouclage de ce bulletin municipal, mais sera rapidement consultable sur le site chaumesenretz.fr et sur notre page Facebook.

SI vous avez des propositions d'animation, n'hésitez pas à les soumettre via la mairie à la commission Communication/Culture!



### **COURSE CYCLISTE -TOUR DE LOIRE-ATLANTIQUE 2019**

Attention, la première étape du Tour de Loire-Atlantique 2019 (Saint-Viaud/Saint-Viaud) se déroulera le 1er juin 2019 et empruntera les routes de notre commune. Après un départ à 13 h de Saint-Viaud, les coureurs seront sur le secteur de La Sicaudais (D6 – Route de Chauvé, éco-centre, le Pas Boschet, le Bélier vert puis Route de Vue) vers 13 h 30, puis reviendront sur la commune vers 14 h-14 h 15 (depuis le Pont Béranger, La Michellerie, La



Vinçonnière, rue du Clos Gris, rue de Nantes, rue du Béziau, La Bride à Main, Le Pas de la Haie, Route de La Sicaudais jusqu'au Moulin Chatellier puis Les Fontenelles).

Des perturbations de circulation sont à prévoir sur ces secteurs.

Merci de prendre vos précautions et de respecter les commissaires chargés de la sécurité de tous.

### **JEUNES SUR LES TOITS**

L'avant-toit de l'entrée de la salle de théâtre n'a pas vocation à être un mur d'escalade et encore moins à servir de marche pour grimper ensuite sur le toit de la salle Saint-Jean! Ces jeunes s'exposent à des dangers certains, notamment de chutes : ils peuvent glisser ou passer au travers de ces toitures (parfois en fibrociment) qui ne sont pas faites pour cela. De nombreux promeneurs du parc nous font hélas aussi part de jeunes grimpant sur les locaux de l'AFR, la salle omnisports où il y a déjà eu un accident, les échafaudages de l'église Saint-Martin...

Chacun doit contribuer au respect des infrastructures et des équipements mis à la disposition de tous les Calmétien·ne·s! En cas d'accident, qui sera responsable? N'attendons pas de devoir nous poser cette question pour réagir!



DOSSIER SPÉCIAL Agriculture

### L'AGRICULTURE À CHAUMES-EN-RETZ

En 2017, à l'initiative du PETR (pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Retz), Claire Richardin, ingénieur paysagiste, entrepris un travail de recherche qui a permis de mieux comprendre les paysages de Chaumes-en-Retz façonnés par la nature mais surtout par ses habitants successifs. On peut ainsi entrevoir **7 zones paysagères** 

(cf. carte):

1. Le plateau bocager (1604 ha) est composé de petits hameaux dont au total 97 ha de la zone sont urbanisés. Il a su conserver un maillage important de haies (97 ha), garantes d'une grande biodiversité faunistique et floristique, qui délimitent des prairies d'élevage (958 ha) et des zones de cultures céréalières (453 ha).

La production agricole, assurée par 6 agriculteurs, se partage entre 55 % viande et 45 % lait.

2. À l'est du plateau bocager s'étend un plateau agroforestier (3 083 ha), historiquement recouvert d'une importante forêt, qui suite à des périodes de défrichement a laissé place à un boisement plus restreint (644 ha), à des terres consacrées à la culture (1005 ha) et à l'élevage sur 1251 ha de prairies au sein de grandes exploitations d'un seul tenant.

Une quinzaine d'exploitants se répartissent une production de viande (bovins et porcs) estimée à 35 % et une production laitière à 65 %.

Une ferme pratiquant l'élevage de chevaux de compétition s'est également installée dans cette zone.



3. À l'ouest, la zone du marais de Haute-Perche occupe 444 ha dont 24 ha de marais.

Le canal de Haute-Perche est le premier et l'unique maillon d'un canal que le marguis de Brie Serrant voulait creuser au xvIIIe siècle pour relier Pornic à la Loire, en empruntant les cours d'eau existants, afin de faciliter la



navigation intérieure et donc le commerce dans le Pays de Retz. Plusieurs ruisseaux du plateau bocager l'alimentent. Il prend corps au niveau du village de Haute-Perche et poursuit sa route jusqu'à Pornic 15 km en aval.

Le long du canal s'étendent des prairies naturelles permanentes pâturées (204 ha) et envahies l'hiver par l'eau. C'est une zone de grande biodiversité faunistique et floristique (classée ZNIEFF) avec des espèces rares et protégées. Quelques champs sont exploités en polyculture (131 ha).

À l'est du village de Haute-Perche existe une activité maraîchère bio dont la production est vendue sur les marchés ou directement à l'exploitation.



4. Entre les hameaux de la Danjollerie et de Belle Épine s'étend une plaine maraîchère (571 ha).

Ce sont des terres sablo-limoneuses, autrefois zone de marais, asséchés par la suite pour être mis en pâture. Ces sols trop pauvres ne permettaient pas la culture fourragère ou de céréales mais autorisaient l'installation de cultures maraîchères qui cohabitent aujourd'hui avec un habitat pavillonnaire.

On compte 6 exploitations pratiquant des cultures annuelles (96 ha) ou des cultures pérennes (162 ha), de plein champ mais également sous serres.

La production est variée et différente selon les maraîchers, même si on retrouve la mâche, la carotte, les jeunes pousses, le poireau, les radis et aussi le céleri branche, le rutabaga, le radis noir, la salade iceberg...

Ces productions sont envoyées dans toute la France.

Certains de ces maraîchers cultivent aussi des céréales, du tournesol, du maïs, du lin...

Il existe également un ESAT (établissement d'aide par le travail) qui possède 4000 m2 de serres pour une activité de floriculture. La production s'écoule en vente directe.

5. Au sud des deux secteurs urbanisés d'Arthon et Chéméré s'étend une frange de 351 ha composée de prairies permanentes (237 ha), de deux petites exploitations maraîchères et d'une grande exploitation viticole, ainsi que d'une zone bocagère humide au niveau du hameau du Breuil où se maintient encore une activité agricole.

6. La plaine habitée diffuse (318 ha) correspond à la zone urbanisée (263 ha) et agglomérée autour de la route de Pornic, des deux anciens bourgs d'Arthon et de Chéméré.

L'étalement urbain grignote peu à peu les anciennes prairies d'élevage ou de cultures qui restent encore présentes, par exemple vers le village de la Boizonnière ou à la sortie du secteur de Chéméré en direction de Nantes. Disparaissent également les anciens jardins vivriers.

7. Au nord de Chaumes-en-Retz s'étend le versant ligérien (1013 ha) situé sur un promontoire au niveau du bourg de La Sicaudais, d'où l'on aperçoit la centrale de Cordemais.

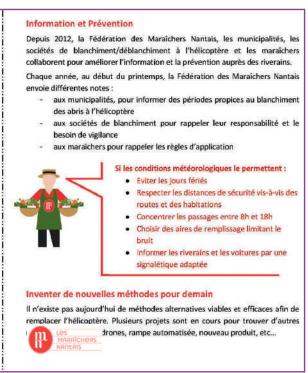
Ici, le bocage (74 ha) a été restructuré pour permettre à une poignée d'agriculteurs de pratiguer une activité céréalière (373 ha) en parallèle d'une activité d'élevage de bovins sur 501 ha de prairies.

Un verger est également implanté au Bois Hamon, écoulant sa production de pommes, entre autres par vente directe.

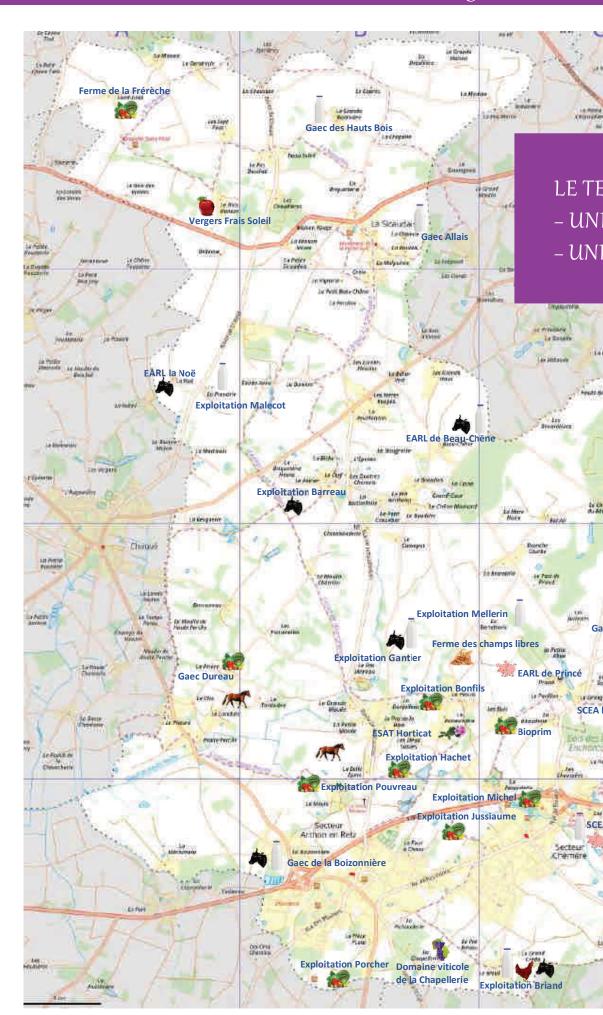
Nous remercions Claire Richardin pour son travail qui a permis d'écrire cet article.

La production des maraîchers sous serre peut entraîner une obligation de blanchir et déblanchir ces grands abris afin de protéger les plantes en culture. La méthode employée peut poser question aux riverains de l'exploitation, aussi la Maison des maraîchers nantais a publié une note (cf. encadré ci-dessous).





La mairie de Chaumes-en-Retz, en association avec la Maison des maraîchers nantais, vous propose, le vendredi 5 avril 2019, à 18 h, à la mairie annexe de Chéméré, une conférence-débat sur le thème du maraîchage et de ses techniques.



## Légende:





🦬 maraîchage



porc

🦟 élevage et/ou pension de chevaux

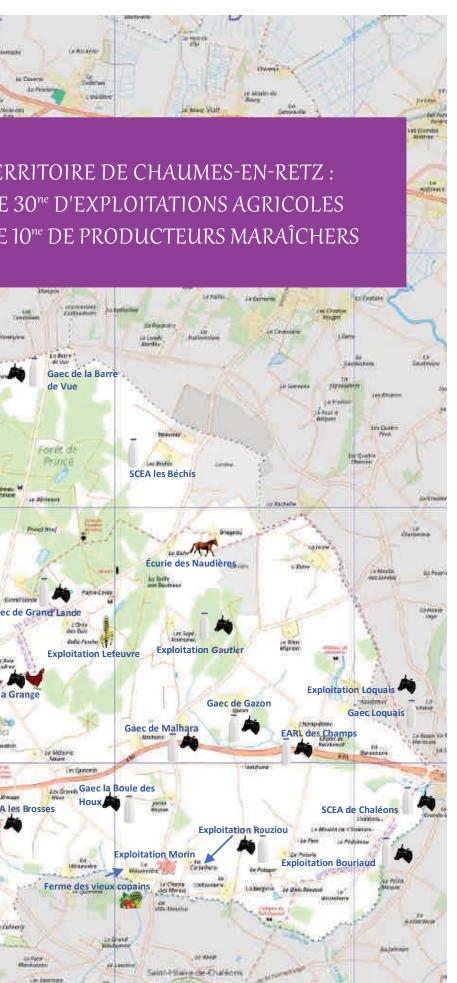


verger



💹 pain

production floristique











### **SOINS ÉNERGÉTIQUES**

Auparavant auxiliaire de vie auprès de personnes âgées et/ou dépendantes, j'ai décidé de qualités mettre mes d'écoute. d'empathie et de patience à votre service.

Je suis aujourd'hui thérapeute en soins énergétiques (magnétisme)



et en massages ayurvédiques (massages indiens dits « Abhyanga »).

Je vous accompagne en douceur sur le chemin de votre épanouissement personnel.

Les maux du corps et de l'esprit nous empêchent parfois de nous réaliser pleinement dans nos vies.

Par mon écoute bienveillante, mes ressentis et ma grande sensibilité, je vous aide à vous libérer de tous vos poids aussi bien physiques qu'émotionnels.

Retrouvez-moi du lundi au jeudi et le samedi à mon domicile, secteur Chéméré ou alors au pôle Arche Santé (près du stade des Chaumes) le vendredi toute la journée.

Au plaisir de vous y retrouver... Annaic GUERCHET, 06 64 93 52 46 annaic.aucoeurdesoi@gmail.com Ma page Facebook : au cœur de soi

### **DONNEZ DES AILES A VOS PROJETS PROFESSIONNELS!**

Vous souhaitez améliorer une situation professionnelle, concrétiser un projet, comprendre « pourquoi ça bloque », aller plus loin ou simplement y voir plus clair?

Le coaching est une approche d'accompagnement orientée solution, qui vous aide par étapes à atteindre vos objectifs.

Coach professionnelle certifiée, spécialiste des dynamiques de travail et de la communication, je suis à vos côtés pour déchiffrer les mécanismes humains de la situation et les ajuster, trouver de nouvelles sources de motivation, mettre en place les conditions de succès...

Vous pouvez vous orienter et avancer dans l'aventure de votre projet plus rapidement, avec plus d'efficacité et de manière plus sécurisée.

Vous avez envie de mieux connaître le coaching et ses solutions? Contactez-moi:





### DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES À LA SICAUDAIS

À toute heure de la journée, de la nuit ou du week-end, vous pourrez avoir du pain ou plutôt de la baquette fraîche, normale ou sous le nom de « Poulichette® ».

Un distributeur de baquettes est installé sur le parking à l'arrière du calvaire central, pour satisfaire la demande des Sicaudésiennes et Sicaudésiens.

M. Moreau, propriétaire de la boulangerie « Au Fournil d'Arthon » à Chaumes-en-Retz, qui livre déjà du pain à la Poste, a souhaité installer, en accord avec la commission Développement économique, ce distributeur. La livraison à la Poste est maintenue.

Soyez nombreux à l'utiliser, et bonnes baquettes!

### LES BIBLIOTHÈQUES DE CHAUMES-EN-RETZ

### Rappel des tarifs et conditions de prêt :

Adhésion individuelle (annuelle, de date à date) : adulte : 6 € / enfant : 2 €. Carte famille, quel que soit le nombre de membres : 10 € pour l'année. Supplément pour l'emprunt de DVD : 10 € pour 6 mois.

Chaque emprunteur peut emporter 4 ouvrages pour 4 semaines (albums, contes, romans, BD, documentaires, magazines, livres audio), 2 DVD pour 2 semaines. Vous pouvez emprunter et restituer les ouvrages dans n'importe quelle bibliothèque de Chaumes-en-Retz.

proposons vous Nous le portage à domicile. Une bénévole peut venir chez vous et vous apporter les livres et documents de votre choix. Mêmes conditions d'emprunt que si vous veniez dans les bibliothèques. Demandez!



### Animations pour les enfants

Bibliothèque de l'Aqueduc : « Raconte-moi », un mercredi de 16h à 17h 15 : une histoire, suivie d'un bricolage pour les enfants de 4 à 8 ans. Prochain rendez-vous : mercredi 3 avril : « Raconte-moi... des poèmes », en lien avec le printemps des poètes.

Bibliothèque Le Marque-page : heure du conte et des histoires, un mercredi par mois à 16 h 30 pour les enfants de 3 à 9 ans. Prochains rendez-vous: mercredi 20 mars: Kamishibaï petit théâtre japonais, mercredi 24 avril : Contes de toujours. Pour plus d'informations, consultez notre page Facebook ou rendez-vous sur le site de la commune, rubrique Vie pratique Vie associative Bibliothèques, vous y prendrez connaissance des animations proposées ou vous pourrez consulter notre catalogue en ligne.

### Mais, je n'ai pas d'ordinateur!

Les bibliothèques vous viennent en aide!

Nous mettons à votre disposition, dans chaque bibliothèque, un ordinateur qui peut vous permettre de faire des démarches en ligne, consulter des messages, accéder à toutes sortes d'informations...

Ce service est libre et gratuit, il ne nécessite pas d'être adhérent à la bibliothèque. Les bibliothèques sont des lieux d'accueil où vous pouvez venir librement pour lire, consulter des ouvrages, travailler. Seul l'emprunt de livres ou de DVD nécessite une adhésion.

Alors, n'hésitez pas, poussez les portes de nos bibliothèques!!!

### Bilan 2018 suite à l'assemblée générale du 29 novembre 2018

La fréquentation des trois bibliothèques est en hausse:

- nous avons 466 inscrits à la bibliothèque de l'Aqueduc (35 de plus que l'année précédente, malgré l'année de transition : cotisations payantes, fermeture pendant trois mois pour travaux, emménagement dans les nouveaux locaux),
- 49 inscrits à la bibliothèque de La Sicaudais.
- augmentation aussi à la bibliothèque Le Marque-page : 539 inscrits (une évolution due à la mise en place de la carte famille).

### **ATELIER PEINTURE**

L'atelier peinture organise ses traditionnelles portes ouvertes les 13 et 14 avril 2019. De 10h à 18h, venez découvrir les guelque 130 tableaux exposés, fruits du travail des 53 adhérents depuis la rentrée 2018. Peut-être aurez-vous aussi la chance de voir nos artistes en pleine expression...

Cours: lundi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.



Écoles VIE ASSOCIATIVE

### RAPPEL PROCÉDURES **D'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE**

Avant de prendre rendez-vous à l'école, se présenter impérativement à la mairie (principale ou annexe) avec les documents suivants :

- carnet de santé à jour;
- livret de famille;
- justificatif de domicile;
- certificat de radiation (si changement d'établissement).

### **PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS ÉCOLE JEAN MONNET**

Parents et futurs élèves, vous êtes invités à venir découvrir l'école jeudi 13 juin ou jeudi 20 juin 2019 de 15 h 10 à 16 h 10.

Afin d'organiser ces portes ouvertes, une inscription à une de ces deux journées est nécessaire (02 40 64 89 33).

Les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 sont ouvertes, sur rendez-vous. Apportez l'inscription en mairie, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Les enfants nés en 2017 peuvent être inscrits dans la limite des places disponibles.

### **ÉCOLE CHARLES PERRAULT**

Lors du premier semestre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié de séances de tennis, voile, char à voile et ont pu découvrir de nouvelles activités nautiques comme le paddle ou le bodyboard.

À l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, ils ont étudié l'hymne national, ont appris La Marseillaise que certains ont interprétée le 11 novembre devant le monument aux morts de La Sicaudais lors des commémorations.

Un travail spécifique a été réalisé en classe sur l'armistice. Le lundi 12 novembre, les élèves se sont rendus à la salle Ellipse afin de visiter l'exposition sur la guerre 14-18.

Le vendredi 14 décembre, tous les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle financé par l'APE, « Le cirque de mémé », présenté par Thomas Carabistouille. Ce spectacle a été très apprécié, puis le Père Noël est venu distribuer des chocolats aux enfants qui ont pu partager un grand goûter grâce aux pâtisseries confectionnées par les parents.

Dans le cadre du projet d'école, toutes les classes ont travaillé sur un projet d'ouverture culturelle. Le thème du Royaume-Uni a été choisi pour la première période. La première journée européenne de l'école a eu lieu le vendredi 21 décembre. Les enfants ont présenté des chants, des saynètes, des exposés et quelques coutumes du Royaume-Uni. Ils ont partagé un goûter à base des produits élaborés lors d'ateliers culinaires qui avaient eu lieu la veille. Les parents ont été invités à partager ce moment et ont ainsi pu déguster des scones, des pancakes et du carrot cake.

### **ÉCOLE ARMELLE CHEVALIER**

Programme de toute l'école :

- les incorruptibles : les CM2 avec une classe de 6<sup>e</sup> du collège Olympe de Gouges;
- bibliothèque Le Marque-page;
- fête du court-métrage en mars;
- rencontre sportive avec Arthon et La Sicaudais en juin.

### Cycle 1:

- visite de la ferme Ranjonnière en juin;
- semaine du blé sur la période 5;
- défis mathématiques en avril / contes en juin/ sécurité en juin;
- le poulailler avec le foyer Adapei;
- exposition : « La table de cuisine » à Saint-Julien-de-Concelles en juin.

- classe poney en juin / La ferme des planchettes;
- piscine pour les GS-CP;
- cinéma CP, CE1, CE2.

### Cvcle 3:

- suite du projet avec la maison du Pays'Âges dans le cadre de notre thème : « Les traces du passé »;
- semaine de la presse en mars;
- les 29 et 30 avril à la Saulaie;
- découverte des châteaux de la Loire;
- correspondance avec des anglais et une 6<sup>e</sup> du collège Olympe de Gouges;
- voile en mai-juin;
- théâtre : le vendredi 21 juin.



### **ÉCOLE SAINTE MARIE**

Le proiet de l'école est centré autour d'une alimentation équilibrée et des activités sportives. L'année scolaire a débuté avec un spectacle pour toute l'école. Une artiste a mis en scène et en musique « des contes gourmands ». Puis, en octobre dernier, nous avons organisé une collation équilibrée à base de produits laitiers, de céréales et de fruits. Nous continuons avec des défis sportifs. Les élèves des classes de maternelle et de primaire sont répartis dans divers ateliers et s'en donnent à cœur joie. Vive le sport!



Notre année se poursuit avec divers événements comme :

- nous défilerons dans les rues le vendredi 5 avril pour Carnaval;
- du lundi 20 mai au vendredi 24 mai, les élèves de CM1 et CM2 partiront en voyage scolaire dans un centre culinaire dans le golfe du Morbihan pour apprendre à concocter des repas équilibrés;
- nous organiserons la kermesse de l'école le dimanche 9 juin.

### **ÉCOLE SAINTE-VICTOIRE**

La nouvelle équipe enseignante s'est installée à l'école et a fait la connaissance des élèves et de leurs familles. Les effectifs des deux classes sont de 16 élèves chez les PS, MS, GS et CP, 18 chez les CE et CM.

Le thème choisi pour cette année est « Quand je serai grand, je serai...? »



Une nouveauté cette année dans les manifestations : une veillée de Noël, qui a eu lieu le vendredi soir 21 décembre. Cette soirée était organisée en deux temps, un temps de « marché » et un temps de chansons. Pour remercier les enfants de leur travail, le Père Noël leur a distribué des bonbons! Pour le succès de cette soirée, les enfants se sont beaucoup impliqués : bricolage, cuisine, chansons mais aussi pour les plus grands : réinvestissement des notions vues en classe, surtout le rendu de la monnaie! Prochaine manifestation: le vide-greniers (cf. agenda en fin de bulletin), réservez votre 1er mai!

Pour tout renseignement et inscription, 02 40 21 16 00 ou ec. sicaudais. ste-victoire@ec44.fr.

### **ÉCOLE NOTRE DAME**

L'année s'avance tranquillement et avec elle ses projets. En décembre, nous avons accueilli pour une semaine Annika, étudiante Erasmus finlandaise, qui intervenait dans les écoles de notre communauté locale d'établissements. Annika a rencontré chacun de nos élèves pour des échanges en anglais et en finnois.

Les élèves de GS/CP ont participé à une animation nature dans notre pré et dans le parc. Cette animation entre dans le cadre de notre projet de création d'un potager à l'école et a été proposée par Pornic Agglo. Des bacs à compost ont été mis sur le pré, alimentés, entre autres, par des déchets que les enfants apportent de la cantine.



Les limites du potager ont été mises en place par les CM1/CM2. Nous attendons le printemps pour commencer les semis et plantations. En attendant, des bulbes de jacinthes et de tulipes seront mis en terre par les CE1/ CE2. Les petits, quant à eux, travaillent sur le vocabulaire des fruits et légumes.

Les inscriptions pour 2019-2020 sont ouvertes sur rendez-vous: 02 40 64 85 15, ec.chemere.notre-dame@ec44.fr.

### ARLEQUIN COMÉDIE

Les portes de la salle du Plan d'eau viennent de se refermer après guatre représentations, par l'association Arlequin Comédie, de la pièce « Sincère à rien » d'Anny DAPREY. Trois séances de rattrapage sont prévues les samedis 23 et 30 mars 2019 à 20h30, et le dimanche 24 mars 2019 à 15h au théâtre d'Arthon. Réservations toujours possible au 02 40 64 67 23. Au plaisir de vous voir et de partager un moment de détente ensemble. Pour vous donner un apercu voici un condensé de cette pièce.

« Tadam », voilà le mot lâché par Carole Champot voulant montrer sa nouvelle tenue à son mari. Celui-ci imperturbable continue de lire son journal et lui lance un compliment pour lui faire plaisir. Mais celui-ci est-il sincère ou pas? Vous le saurez en venant assister au « jeu de la vérité », défi que leur lance leur fille Julie. Ajoutez à ça une propriétaire revêche, curieuse et un couple d'amis quelque peu, eux aussi, cachottiers et...





### LA PIÈCE « ZORGHOL 707 » EST LANCÉE

« Zorghol a-t-il atterri sur Terre? A-t-il pu améliorer les habitants de cette auberge tenue par cet étrange couple franco-sicilien, sa sœur, l'employée sourde, les espions de la CIA, ou alors la guide « Chemilin » et sa nièce, Comment les Chauchard, propriétaires de l'auberge, réagiront-ils? » Pour le savoir, rendez-vous au théâtre Victor Lemoine les 9, 10, 15, 16, 23, 24, 29 et 30 mars (horaires sur l'affiche).

Le 15 mars, une séance caritative est dédiée à l'association française du syndrome d'Angelman (trouble grave du développement neurologique dont l'origine est génétique, caractérisé par un retard sévère du développement avec une déficience intellectuelle sévère, une absence de langage oral, des troubles de la motricité, de l'équilibre et de la sensorialité).

Les 9 et 15 mars, les ateliers jeunes nous feront découvrir de nouveaux talents.

La pièce que vous allez découvrir a mobilisé une cinquantaine de personnes rassemblant comédiens, machinistes, techniciens et « petites mains » prêtes à tout. Merci pour la réussite de ce projet théâtral.

#### L'ARCHE FC FÊTE SES 25 ANS LE SAMEDI 30 MARS!

Journée et soirée festives, le samedi 30 mars prochain, pour les 25 ans de l'Arche FC! Au programme:

- 10 h 30 : inauguration du terrain synthétique pour le foot à 5, réalisé au complexe sportif de la Pacauderie;
- 11 h 30 : allocutions et vin d'honneur, salle Ellipse;
- 14h-18h : stade de la Pacauderie, matchs de jeunes en compétition officielle, matchs regroupant des anciens joueurs, des dirigeants, des vétérans, des parents de jeunes..., bar et restauration sur place;
- 19 h : les joueurs, leurs familles, les dirigeants, les bénévoles, les supporters, ont rendez-vous pour le repas dansant de l'Arche FC, proposé salle Ellipse (inscription préalable).

Tout au long de cette journée festive, vente du porte-clefs des 25 ans de l'Arche et de billets d'une tombola dotée de nombreux et beaux lots.

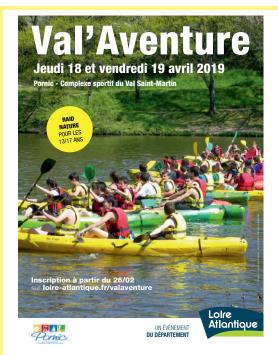
Tous les renseignements sur le site de l'Arche : arche-fc.footeo.com Allez l'Arche FC!



### **COURS DE DANSE À CHAUMES-EN-RETZ**

En septembre, la commune a enrichi son offre d'activités en accueillant l'association ALDC, forte de ses 25 ans d'expérience dans l'enseignement des danses en couple.

À ce jour, sont proposés les jeudis soir dans la salle des Genêts (complexe des Chaumes) des cours de salsa, cha cha, tango, rock, paso doble, valse, sur divers horaires à partir de 19 h. Les cours accueillent les couples mais aussi les hommes et femmes sans partenaire. Les séances se répartissent en jours de cours et jours de pratique, ces derniers sont appelés « auberge espagnole » : chaque participant apporte une collation à partager avec tous durant ces moments dansants. Prochaine auberge espagnole : jeudi 26 mars entre 19 h 30 et 22 h. 06 69 57 55 18 ou www.pierredurock.net.



### **ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE**

Pendant les vacances scolaires d'avril (du 6 au 23 avril), l'animation sportive départementale propose différents ateliers autour de la thématique sportive (les programmes complets vous parviendront par l'intermédiaire des établissements scolaires).

Parmi les animations sportives :

- journée découverte sports de nature à Chéméré (complexe sportif et parc des loisirs) le lundi 8 avril;
- Raid Nature Junior à la base nature à Corcoué-sur-Logne le vendredi 12 avril (parcours du combattant, biathlon, labyrinthe, sarbacane, kayak, VTT trial, jeux d'adresse...);
- Val'Aventure à Pornic : événement départemental pour 500 adolescents venant de tout le département les jeudi 18 et vendredi 19 avril.

### **CLUB CYCLO**

Course cycliste le 8 mai route de Bourgneuf, à partir de 13 h 30 en partenariat avec le club AC Brévinois.

Randonnée annuelle du club cyclo de Chaumes-en-Retz le 15 septembre, départ du stade des Chaumes, circuit marche-VTT-VTC et circuit route.

### **ATELIER MÉCANIQUE VÉLO**

Vous voulez découvrir les sentiers de balade de la commune à vélo? Vous balader dans la campagne calmétienne? Rencontrer des passionnés? Pour développer le vélo sur Chaumes-en-Retz, l'AFR propose, une fois par mois, de se retrouver à l'atelier mécanique pour entretenir son deuxroues et découvrir de nouveaux paysages à visiter.

De 16h à 19h, cour de l'AFR, 17 rue de la Blanche, ouvert à tous, gratuit

Inscriptions: evs-chemere@laposte.net - 02 40 82 70 24.

Vendredis 12 avril, 17 mai, 14 juin et 12 juillet.



#### **TOURNOI DE BABY-FOOT**

OPEN double et simple, le 30 mars 2019 à la salle des Genêts du complexe sportif des Chaumes.

Ce tournoi compte pour le classement international Venez nombreux découvrir le baby-foot et encourager nos joueurs!

Buvette et restauration sur place

Pour tout renseignement, contacter : Jean-Charles CANTAT, 06 72 79 68 96.



### LA SECTION « BILLARD FRANÇAIS » DE L'USC

La section « billard français » a organisé ses compétitions internes « libre », et « trois bandes ».

Les finales se sont déroulées le 26 janvier 2019. Les gagnants ont été respectivement Jean-François CALVI (face à Jean-Louis FERRAND) et Donald DAVID (face à Alain LEFFVRE).

Remise des coupes (de gauche à droite): Alain LEFEVRE, Jean-François CALVI, Joseph GARRIOU (président de l'USC Billard), Jean-Louis FERRAND, Donald DAVID.



Vous aussi, venez vous initier à cette pratique à la salle de la Carambole, sise avenue Arthus-Princé, accessible à tout moment aux billardistes qui peuvent ainsi s'exercer et se rencontrer selon leur bon vouloir. Jeunes et moins jeunes, venez découvrir, sans engagement initial et sans matériel (celui-ci est mis gratui-

tement à disposition), le billard français, en envoyant un courriel à usc-billard.chemere44@orange.fr.

#### **LES JOE BAR**

En ce début d'année 2019, notre calendrier des manifestations est bouclé, alors sortez vos agendas!

Comme nous vous l'avions annoncé dans le numéro précédent, notre traditionnelle concentre est de retour! Elle se déroulera comme prévu le week-end du 30-31 mars mais pas sur le lieu habituel. Cette année, elle se fera au domaine de la Chapellerie.

Notre 7<sup>e</sup> bourse d'échange se déroulera au complexe sportif des Chaumes, le dimanche 12 mai.

Nous vous retrouverons comme à notre habitude à la fête du parc pour vous proposer les baptêmes moto.

Et notre équipe vous prépare une belle balade pour le 21 septembre!

Au plaisir de vous y retrouver!



### **COMITÉ DES FÊTES DE HAUTE PERCHE**

L'assemblée générale du CFHP a réuni le 11 janvier dernier les bénévoles et villageois pour le bilan de l'année 2018. Nos manifestations ont été un succès grâce en partie à une météo très clémente mais aussi à tous ceux qui nous aident ponctuellement et que nous remercions.

Pétanques : 68 équipes en doublette au mois de juillet et 48 en triplette au mois de septembre se sont sportivement affrontées.

Vide-greniers : 73 exposants étaient présents pour vendre ou troquer leurs trésors de grenier et ont attiré de nombreux visiteurs venus chiner.

Fête du village : une journée riche en animations puisque le matin 538 participants (randonneurs et vététistes) ont sillonné les sentiers autour du village. L'après-midi, petits et grands ont pu se concurrencer aux divers jeux

(palet, buggy, cocoboules, dés) pour gagner des lots. Un château gonflable a aussi fait le bonheur des plus jeunes. Et le soir, 820 repas ont été servis, un record! Un feu d'artifice et le bal populaire ont clôturé cette soirée.

Notre équipe toujours motivée reconduit ses activités pour 2019 (cf. agenda en fin de bulletin municipal). Bénévoles, si vous souhaitez nous rejoindre et nouer des liens amicaux, n'hésitez pas à nous contacter; nous avons toujours besoin de petites mains, notamment pour le montage et le démontage des stands avant la fête.

Page Facebook : Comité des fêtes d'Haute-Perche

http://haute-perche.asso-web.com le.c.f.h.p@gmail.com - 06 29 82 17 66

2 rue de la poissonnerie – Haute-Perche.



### **CLUB DES RENCONTRES AMICALES DE CHÉMÉRÉ**

60 personnes étaient présentes à l'assemblée générale qui a eu lieu le mardi 15 janvier 2019.

Notre présidente a adressé tous ses vœux pour cette nouvelle année. Elle a rappelé toutes les activités de l'année dernière et reconduites pour l'année 2019 : cartes les mardis de 14h à 18h et scrabble les 2e et 4º vendredis. Elle a aussi rappelé nos deux concours interclubs avec Rouans et Saint-Hilaire-de-Chaléons, et nos sorties d'une journée et voyages avec le club d'Arthon, ainsi que notre adhésion à Génération Mouvement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le trésorier a présenté le bilan financier qui a été approuvé par l'assemblée.

Monsieur le Maire nous a conseillé d'accueillir d'autres personnes retraitées et de tisser de nouveaux liens. Les 4 personnes rééligibles ont été réélues et Marie-Anne BRIAND a été élue au conseil d'administration. Le bureau reste inchangé, Françoise BOUCHARIN reste présidente. 06 43 07 87 97.

### **PÉTANQUE**

Quoi de plus gratifiant pour une équipe dirigeante que la présence nombreuse de ses adhérents lors de son assemblée générale. Ce fut encore le cas le 23 janvier dernier : les soixante personnes présentes, après présentation des rapports moraux et financiers, ont eu la possibilité de dialoguer en donnant leurs impressions sur les activités en cours ou à venir.

Tout le monde a pu découvrir ses résultats de l'année 2018 puisque tout est comptabilisé. L'effectif cette année est de 80 adhérents dont 21 femmes. En



2019, nous continuerons à rencontrer les communes voisines de Sainte-Pazanne, Port-Saint-Père, Saint-Marsde-Coutais, Villeneuve-en-Retz, etc. Nous avons distribué nos dernières tenues aux couleurs de la commune (bleu/jaune). La galette des rois et le pot de l'amitié ont clôturé cette belle soirée. À l'image de notre association, l'ambiance de cette soirée prouve l'équilibre que nous avons trouvé entre le plaisir de la rencontre et la convivialité.

Prix de l'adhésion 2019 : 17 euros, couple : 28 euros.

Pour tous renseignements M. ROBINAULT: 02 40 82 16 61 ou M. LE BOURIS: 09 81 21 58 56.

Possibilité de découvrir notre ambiance et de faire un essai le mardi ou samedi à partir de 13 h 30 au boulodrome stade de la Pacauderie.



### **DIMANCHE 26 MAI 2019 : ÉLECTIONS EUROPÉENNES EN FRANCE**

Du 23 au 26 mai, auront lieu les élections européennes dans l'ensemble des 27 États membres pour élire les représentants des citoyens européens au Parlement. En France, elles auront lieu le 26 mai. Cette année, quelques changements sont prévus.

#### Pour les élections

La loi du 25 juin 2018 a introduit un changement majeur en France : l'adoption d'une circonscription unique mettant fin aux huit circonscriptions régionales. Chaque parti devra présenter une liste de 79 candidats pour l'ensemble du territoire français. Le système de la représentation proportionnelle est toujours conservé. À l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Les sièges du Parlement européen seront attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre. En 2019, 705 représentants des citoyens européens seront élus et non plus 751 comme en 2014. Si le Brexit entre en vigueur en mars 2019, il n'y aura plus de représentants britanniques. La composition du Parlement européen a en ce sens été rééquilibrée pour allouer des sièges supplémentaires à 14 États membres qui étaient sous-représentés démographiquement. Ainsi, la France sera représentée par 79 représentants, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019, élus pour 5 ans au suffrage universel direct.

### Pour les représentants des citoyens européens

Enfin, en vertu des règles de limitation du cumul des mandats, un représentant des citoyens européens ne peut plus cumuler son mandat de parlementaire avec une fonction exécutive locale (maire, président de région ou vice-président, etc.). Il peut en revanche conserver un mandat local (conseiller municipal, ou départemental ou régional). Votée en 2014, cette loi s'appliquera pour la première fois en 2019.

### SPEED RETZ ALTERNANCE POUR ENTREPRISES ET CANDIDATS **DU CAP AU BAC + 5**

Speed Retz Alternance permet aux chefs d'entreprise ayant des postes en alternance à proposer pour la rentrée de septembre 2019, et aux candidats potentiels de se rencontrer, le temps d'une matinée, pour des entretiens individuels de 7 minutes maximum. Tous les secteurs d'activité sont concernés : commerce, artisanat, industrie, services aux entreprises et aux particuliers, agriculture, bâtiment...

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Retz, la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, les communautés de communes de Grand-Lieu,



Sud-Estuaire et Sud Retz Atlantique, ont décidé d'organiser en 2019 Speed Retz Alternance, en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers et de l'artisanat et la chambre d'agriculture, ainsi que la mission locale et Pôle Emploi. Ce rendez-vous aura lieu le samedi 23 mars de 9h à 12h 30, salle Escale de Retz à Sainte-Pazanne.

Ce sera l'occasion pour les entreprises d'établir un premier contact avec leurs futurs salariés en alternance, et pour ceux qui recherchent une entreprise de rencontrer directement les bons interlocuteurs, de se voir présenter l'entreprise et leurs éventuelles futures missions.

L'alternance est un tremplin pour les jeunes comme pour les entreprises. Il s'agit d'une voie d'excellence pour intégrer l'entreprise et apprendre un métier. Elle permet aux jeunes de comprendre ce qu'est une entreprise et comment elle fonctionne. Immergés dans le milieu professionnel, les apprentis bénéficient généralement d'une bonne insertion après leur formation.

Pour les entreprises, l'alternance est également source de satisfaction. Ce type de formation permet d'intégrer progressivement un jeune salarié à l'entreprise, de lui apprendre un métier, avant un recrutement définitif, et ce d'autant que les cursus de formations tendent de plus en plus à s'adapter aux attentes des entreprises et aux métiers qui peuvent évoluer rapidement.

Pour plus d'informations : contact@petr-paysderetz.fr ou 02 40 02 10 72.

# **MARS**

#### Samedi 16 mars

19h : soirée dansante, Foot Plus, salle Ellipse

#### **Dimanche 17 mars**

9h-18h: concours d'aluettes, UNC, salle Ellipse

#### Mercredi 30 mars

16 h 30 : heure du conte, Kamishibaï petit théâtre japonais, bibliothèque Le Marque-page

#### Samedi 23 mars

10 h 30 : réunion Cap'Mariages, mairie annexe de Chéméré

#### Dimanche 24 mars

9h-18h : loto, APE école Armelle Chevalier, salle Ellipse

#### Samedi 30 mars

9h-23h30: 25 ans de l'Arche FC, stade de la Pacauderie et salle Ellipse

#### Samedi 30 et dimanche 31 mars

Concentre Motards, Joe Bar, domaine de la Chapellerie

## **AVRIL**

#### Mercredi 3 avril

16h-17h15 : « Raconte-moi... des poèmes », bibliothèque de l'Aqueduc

#### Vendredi 5 avril

18 h : conférence sur le maraîchage, mairie annexe de Chéméré

#### Dimanche 7 avril

9h30-19h : salon Zen ô Naturel, salle Ellipse



### Lundi 8 avril

Journée découverte sports de nature, complexe sportif et parc des loisirs à

### Du lundi 8 au jeudi 11 avril

Stage de tennis, EA Tennis

#### Samedi 13 avril

Tournoi jeunes, tremplin 44, EA Tennis

#### Samedi 13 et dimanche 14 avril

10h-18h : portes ouvertes de L'Atelier **Peinture**, 5 rue de Pornic

#### Samedi 20 avril

Tournoi U16-U18, Arche FC, stade des Chaumes

## MAI

### Mercredi 1er mai

8h30-17h30: vide-greniers, OGEC Sainte-Victoire, stade des Chaumes, réservation : 06 59 87 77 97 ou 06 79 01 65 47.



8h : randonnée cyclo et VTT, Comité des fêtes de Chéméré, complexe sportif, infos et réservations: 02 40 21 35 32

#### Dimanche 5 mai

9h-18h: vide-greniers, EA Tennis, stade des Chaumes

#### Mercredi 8 mai

Tournoi U11-U13, Arche FC, stade des Chaumes

#### Jeudi 9 mai

16h30-19h30: don du sang, **EFS**, salle Ellipse

#### Du samedi 11 au samedi 25 mai

Rencontres jeunes Galaxie tennis, **EA Tennis** 

#### Dimanche 12 mai

9h-18h: bourse d'échange, Joe Bar, stade des Chaumes

#### Samedi 18 mai

Matinée éco-citoyenne

#### Dimanche 26 mai

9h-18h : élections européennes, bureaux de vote

#### Jeudi 30 mai

Tournoi U15, Arche FC, stade des Chaumes

## **JUIN**

### Du samedi 1er au vendredi 7 juin

Semaine « Tous à vélo »

#### Samedi 1er juin

13h-17h : tour de Loire-Atlantique cycliste

#### Samedi 8 juin

15h-00h: fête du parc, Chem'Loisirs, parc de loisirs

#### Dimanche 9 juin

Kermesse APEL Sainte-Marie

#### Samedi 15 et dimanche 16 juin

Tournoi seniors, Arche FC, stade des Chaumes

### Dimanche 16 juin

9h-19h : Vide grenier, comité des fêtes de Haute-Perche, possibilité de restauration sur place. Inscription 02 40 21 21 87 ou 02 40 64 87 28 à l'heure des repas

#### Samedi 22 juin

Fête de l'école Charles Perrault

#### Samedi 22 et dimanche 23 juin

Ball-trap, société de chasse communale de Chéméré

#### Samedi 29 iuin

Fête de l'école Armelle Chevalier Fête de l'**école Jean Monnet** Fête de l'école Sainte-Victoire

#### Dimanche 30 juin

Kermesse école Notre-Dame

### Samedi 6 juillet

10h : relais de la musique, **Étoile Arthonnaise** 

#### Dimanche 21 juillet

bourse aux antiquités militaires, Canon de Damas, complexe

54e fête du village, comité des fêtes de Haute-Perche, 8h-10h : rando VTT/marche, 15h: animations et jeux divers (buggy/kart, palets, cocoboules,

#### Samedi 7 septembre

9h30-12h : accueil des nouveaux

#### Samedi 5 octobre

#### Samedi 12 octobre

Chem'Loisirs, salle Ellips

## CHAUMES-EN-RETZ SENIORS

#### Fédération AEPPR

### Activité régulière

Cours de gymnastique douce, salle des Tamaris, le lundi de 17 n a 18 n.

Contact: Jeanine Orieux, 02 40 64 85 45.

Accompagnement possible pour le trajet. Voir directement avec l'interlocuteur

### Étoile Arthonnaise

### Activité régulière

Cours de gymnastique dynamique, salle des Genêts, le jeudi de 10 h à 11 h.

### Activités ponctuelles

Cours de salsa en solo, s'adressant aux femmes, puis repas partagé : le jeudi 10 avril. Rendez-vous à 18 h, 5 € par personne, salle des Tamaris.

Cours de salsa, merenque, bachata, en solo, s'adressant aux femmes : les lundis 18 mars, 6 et 20 mai.

Contact: Sylvie Zentar, 02 40 21 27 60, sylvie.zentar@orange.fr.

### Club sicaudaisien des retraités

### Activité régulière

Jeux divers: tous les jeudis, à partir de 14h, Salle du plan d'eau, place Sainte-Victoire.

Contact: Camille Guilbaud, 02 40 21 16 09.



### Rencontre amicale des retraités (Chéméré), Maison du Pays'Âges

### Activités régulières

Jeux de cartes : belote, tarot, rami, rumikube, tous les mardis de 14h à 18h. Scrabble en duplicate: les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois, de 14h à 18h.

Contact: Françoise Boucharin, 06 43 07 87 97, françoise.boucharin@icloud.com.



### ADMR Maison des services, 17 rue de Nantes

### Activité ponctuelle

Après-midi détente et loisirs (jeux de société...) : mardi 26 mars, 15 h-17 h, salle de l'Aqueduc. 2 €/pers. Réservation au 02 40 02 07 30.

### AFR Chéméré, 19 rue de la Blanche

#### Activités régulières

Ateliers autour du jardin (Maison du Pays'Âges), un vendredi sur deux (29 mars, 26 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin), 10 h-12 h.

Atelier au jardin partagé (directement dans le jardin), premiers samedis du mois (6 avril, 4 mai et 1er juin), 10h-13h.

Contact: Éric Charrier, 02 40 82 70 24 ou Animation@afr-chemere.org.



### Nadine Accompagnement : aide médico-psychologique à domicile

Accompagnement individuel pour diverses activités (sorties, jeux, portage de repas, etc.).

Contact: Nadine Ronsin, 06 48 70 88 75.



### Secours catholique (groupe de convivialité) : salle Saint-Jean

### Activité régulière

Rencontre autour du jeu : vendredis 12 avril et 24 mai : 14 h 30-17 h.

Contact: Marie-Jeanne Briand, 02 40 64 87 92, Briand.ma@free.fr.



### Arthon Animation Rurale, Maison des jeunes, 5 place de l'Église

### Activités régulières

Pause-café tous les lundis, 13 h 30-15 h 30, gratuit, ouvert à tous.

Contact: 07 69 42 21 77, aar.evs16@gmail.com.



### Union des retraités arthonnais

### Activité régulière

Jeux divers (cartes, pétangue) : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, salle des Tamaris.

Contact: Marie-Françoise Jeanneau, 02 40 21 38 51.



### Monalisa

### Activité régulière

Sorties petites marches, un lundi sur deux, d'avril à octobre, dates et lieux à définir, RDV à 14h 15 place de l'église à Arthon et à 14 h 30 parking de théâtre à Chéméré, 2 euros/personne/sortie.

Contact: Pierre Voyau, 02 40 64 27 34.

## Chaumes-en-Retz Seniors, Maison du Pays'Âges

### Activités régulières

Prenons un café: tous les mercredis matin, 10 h-12 h, accès libre.

**Sophrologie**: atelier détente avec Virginie: 9 h 45-11 h: les lundis 1<sup>er</sup> avril, 6 mai et 3 juin; 14 h 45-16 h: les mercredis 24 avril, 15 mai et 19 juin. 5 €/personne, réservation obligatoire.

Sortie cinéma : une fois par mois, le 1er ou 2e jeudi du mois. 4 €/personne, départ à 14h au parking du théâtre Victor Lemoine, réservation obligatoire, film à déterminer.

L'atelier des 10 doigts et l'atelier des jeux : les mercredis 3 avril et 29 mai, 14h 30-16h, sur inscription.

Atelier remue-méninges: les mercredis 17 avril, 22 mai et 26 juin, 14 h 45-16 h, sur inscription.

### Activité ponctuelle

Échangeons sur les objets anciens du quotidien : les mercredis 10 avril, 8 mai et 12 juin, 14 h 30-16 h, sur inscription.

Repas partage: apportez entrée, plat, dessert, boissons ou 5 €, mercredi 5 juin de 11 h 45 à 15 h, inscription obligatoire avant le mercredi 29 mai.

Contact: Damien Mellerin, 07 67 34 47 38, maisondupaysages@free.fr.

## EHPAD Saint-Joseph, chemin Saint-Joseph

**Loto**: mardis 30 avril, 28 mai, 25 juin, 15h-16h, sur inscription, gratuit.

Contact: 02 40 21 30 15 ou animation@residence-st-joseph.fr.





Seniors

## NUMÉROS UTILES

#### **AUDIOPROTHÉSISTE**

- RETZ'ENTENDRE - 4 rue du Cheval Blanc - 02 40 82 36 78

#### **CORRESPONDANTS DE PRESSE**

- Hervé LEPREVOST (OF) 02 40 21 21 03 ou 06 80 40 12 04
- Sylvie ZENTAR (PO, CPR) 02 40 21 27 60

#### **DENTISTES**

- Cabinet LEQUY et HAMZA - Les Fausses Blanches -02 40 21 26 45

#### DIÉTÉTICIENNE

- Axelle PENGAM - 20 rue des Écoliers - 06 72 17 59 91

#### **INFIRMIERS**

- Cabinet infirmiers libéraux AUGIERAS, AUGIERAS-GUIHOT, BARILLON, DAILLET – 20 rue des Écoliers – 09 81 11 30 08 ou 06 61 89 33 06
- Cabinet infirmiers libéraux SENARD et SAVARY (à domicile) 8 rue de Nantes - 06 79 08 09 12
- Centre de soins 10 bis avenue Arthus-Princé -02 40 02 47 79
- Soins santé 16 place Sainte-Victoire accueil du lundi au samedi de 9h à 9h 15 - tél. 02 40 21 70 88

#### KINÉSITHÉRAPEUTES

- Cabinet CHONY et LEEMANS Les Fausses Blanches -02 51 74 59 10
- Estelle GAIGNARD 20 rue des Écoliers 06 74 56 53 66

#### LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

- Laboratoire BMPR - ZA Chemin Saulnier, 2 rue Léonard de Vinci – 02 85 93 50 10 ou 02 51 74 04 22

500 - 1000			
3/5	Samu	15	
	Pompiers	18	
POLICE NATIONALE	Police nationale	17	
112	Urgence	112	
	Centre anti-poison	02 41 48 21 21	
	Allo enfance en danger		



#### **MÉDECINS**

- Drs EUMONT et PAVY GROSDIDIER Les Fausses Blanches -02 40 21 30 55
- Dr GARDELLE 15 rue des Moutiers 02 40 21 30 92

#### **OPTICIEN**

- Sébastien BOURDON - KIAVUE OPTICA - ZA du Butai -02 40 21 02 12

#### **ORTHOPHONISTES**

– Julia FAURE, Sidonie GUIHO et Olivia MAZZOBEL – 20 rue du Cheval Blanc – 02 40 21 35 50

#### **OSTÉOPATHES**

- Frédéric PENGAM 20 rue des Écoliers 06 69 26 01 37
- Nawal HAMZA 8 rue de Nantes 07 86 94 84 37

#### PÉDICURE-PODOLOGUE

- Ronan POEDRAS - 20 rue des Écoliers - 02 40 64 21 89

#### **PHARMACIE**

- Pharmacie BRASSART 16 Rue de Nantes 02 40 21 23 80
- Pharmacie LEMEILLET-BARBIN Super U, ZA du Butai 02 40 21 30 08

#### **SAGE-FEMME**

- Aline LAMBERT - 19 rue de l'Église - 02 51 18 69 07 ou 06 70 56 28 00

#### THÉRAPIE MANUELLE

- Cabinet CANTAT SIONNEAU - 11 rue du Brandais -02 40 21 19 08

#### VÉTÉRINAIRE

- Dr GRESANLEUX - ZA du Butai - 02 40 21 37 86

#### **HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES**

#### Mairie de CHAUMES-EN-RETZ

1 rue de Pornic, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz.

02 40 21 30 11 - mairie@chaumesenretz.fr

- Matin: du lundi au samedi, 9h-12h.
- Après-midi : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 13 h 30-17 h. Fermée le mardi après-midi.

#### Mairie annexe de CHÉMÉRÉ

6 rue de Nantes, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz. 02 40 21 30 22

- Matin: du lundi au samedi: 9h-12h.
- Après-midi : fermée.

#### Mairie annexe de LA SICAUDAIS

2 place Sainte-Victoire, Arthon en Retz, La Sicaudais, 44320 Chaumes-en-Retz.

#### 02 40 21 15 15

- Matin: du lundi au samedi: 8h45-11h45.
- Après-midi : fermée.

